

**MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT**

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice



DIRECTION DE LA COORDINATION STATISTIQUE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

**ORGANISATION DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2018 DU
CNS**

Termes de référence

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le décret n° 2007-741/PRES/PM/MEF du 19 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Système statistique national (SSN) dispose que le Conseil national de la statistique (CNS) établit chaque année un projet de programme statistique national (PSN) de l'année suivante, et un projet de rapport statistique national (RSN) de l'année écoulée qu'il soumet à l'approbation du Conseil des Ministres.

Ainsi, pour l'année 2017, le secrétariat du CNS (INSD) a élaboré des projets de PSN 2019 et de RSN 2017 qui doivent être soumis pour adoption aux membres du CNS lors de sa première session, avant leur soumission pour approbation en Conseil des Ministres.

Cette première session ordinaire de l'année 2018 du CNS est organisée pour amender et adopter ces deux documents.

Par ailleurs les différentes revues du PNDES ont montré des difficultés récurrentes dans le suivi statistique du Plan. En effet, il ressort qu'en 2017, plus de 40% des indicateurs n'étaient pas renseignés. Or le rôle principal du CNS est de faciliter le suivi des politiques de développement, à travers la mise en place d'un système de production statistique cohérent et performant. Ainsi, lors de cette première session les membres du Conseil se pencheront sur ces difficultés afin d'y trouver des solutions durables.

Ainsi trois points essentiels sont inscrits à l'ordre du jour de cette session :

1. examen et adoption du RSN 2017 ;
2. examen et adoption du PSN 2019 ;
3. communication et échanges sur le thème « Comment améliorer la contribution du SSN au suivi statistique du PNDES » .

1. DU RAPPORT STATISTIQUE NATIONAL (RSN) 2017

Le Rapport statistique national 2017 rend compte de la mise en œuvre du Programme statistique national 2017, tranche de l'année 2017 du Schéma directeur de la statistique (SDS) 2016-2020. Il fait une synthèse de l'état d'exécution des activités statistiques des structures du SSN pour l'année 2017.

Le taux d'exécution global des activités initialement programmées dans le PSN 2017 est de 75,5%. Dans chacun des axes stratégiques du PSN, d'importantes activités ont été réalisées en 2017 et ont permis d'engranger d'importants résultats.

Le fonctionnement régulier du CNS, des comités de prévision sur la situation alimentaire et nutritionnelle (CPSA), des organes et des instances de suivi du Plan national de développement économique et social (PNDES), ont renforcé le cadre institutionnel, législatif et organisationnel du SSN.

La réalisation de l'enquête permanente agricole, de l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel, de l'enquête sur la production des produits forestiers non ligneux, de l'enquête nationale sur l'orpillage, de l'enquête « Institutions Sociales et Égalité Femme-Homme au Burkina Faso (SIGI) » ont

contribué à l'amélioration de la production et de l'analyse des données statistiques. Des progrès considérables en termes d'intensification et de diversification de la production des statistiques courantes ont également été enregistrés.

Le Gouvernement a poursuivi son appui à la formation initiale des ingénieurs statisticiens et démographes par l'octroi de 20 bourses aux lauréats des concours d'entrée dans les grandes écoles de statistique. On note également le démarrage de la formation des Conseillers en statistique et analyse du développement à l'ENAREF.

Les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PSN 2017 sont notamment :

- l'insuffisance et la faible mobilisation des ressources financières ;
- l'insuffisance des locaux et de matériel informatique dans la plupart des structures du SSN ;
- l'insuffisance de cadre supérieurs statisticiens et démographes.

Les activités statistiques réalisées au cours de l'année 2017 ont nécessité la mobilisation de ressources financières d'un montant de 23,6 milliards de FCFA, avec une contribution de l'Etat à hauteur de 85 %.

2. DU PROGRAMME STATISTIQUE NATIONAL (PSN) 2019

Le PSN constitue un instrument de coordination des activités statistiques des structures productrices de statistiques officielles. Il permet aussi le dialogue et la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques.

Le PSN 2019 prévoit la poursuite d'importantes opérations statistiques : le 5^{ème} Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH), le 2^{ème} Recensement général de l'agriculture (RGA), et l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM).

De nouvelles opérations sont également prévues : la 5^{ème} Enquête démographique et de santé (EDS), l'enquête permanente sur les cultures Irriguées (production de saison sèche), l'enquêtes sur les flux et dépenses touristiques au niveau des postes frontières terrestres.

La réalisation des activités programmées, notamment les recensements, les enquêtes d'envergure et la production de statistiques courantes, garantira un suivi statistique efficace du Plan national de développement économique et social (PNDES) et des Objectifs de développement durable (ODD).

La mise en œuvre du PSN 2019 nécessite la mobilisation de 10,5 milliards de francs CFA dont 54,7% sont à rechercher. La contrainte majeure pour la mise en œuvre du PSN 2019 est donc la non disponibilité de financement pour la réalisation des activités.

L'insuffisance de ressources humaines statisticiennes dans nombre de structures est également une contrainte qui pourrait engendrer des difficultés dans la mise en œuvre du Programme statistique national 2019. Cette difficulté pourrait être atténuée si un plaidoyer fort est mené auprès de l'Etat pour l'intégration systématique des cadres statisticiens formés dans les grandes écoles de statistique.

3. DE LA COMMUNICATION ET DES ÉCHANGES SUR «COMMENT AMELORER LA CONTRIBUTION DU SSN AU SUIVI STATISTIQUE DU PNDES ».

Le SSN connaît des difficultés dans la mise en œuvre des activités statistiques devant permettre le suivi du PNDES. Ces difficultés sont de plusieurs ordres :

a) L'inadéquation entre calendrier de production statistique et calendrier de suivi du PNDES

Selon le DECRET N°2017-0004/PRES/PM/MINEFID portant création, attributions, organisation et fonctionnement du dispositif de suivi et d'évaluation du Plan national de développement économique et social :

- les revues sectorielles annuelles se tiennent aux mois de janvier ou février ;
- la revue technique ou pré-revue du PNDES se tient au mois de mars ;
- la revue annuelle du PNDES se tient au mois d'avril ;
- les revues sectorielles à mi-parcours se tiennent au mois de juillet.

Or la plupart des statistiques annuelles ou infra-annuelles de n'année (n-1) ne sont validées et disponibles qu'au second semestre de l'année n. D'où la nécessité d'harmoniser le calendrier de production statistique et le calendrier de suivi du PNDES.

b) L'appropriation insuffisante du PNDES par les structures membres du CNS

Bien que l'élaboration du PNDES ait suivi une démarche participative, certaines structures ont des difficultés à comprendre et à produire certains indicateurs du fait que les métadonnées n'ont pas été fournies par ceux qui les ont proposées. Cela n'a pas permis d'anticiper sur les difficultés liées au calcul de certains indicateurs.

c) L'insuffisance de ressources financières

Malgré les efforts consentis par le Gouvernement appuyé par ses partenaires techniques et financiers, le SSN connaît des difficultés du fait de l'insuffisance du financement des activités statistiques. Ainsi, 60% du coût de réalisation du SDS 2016-2020 est à rechercher.

d) Insuffisance de ressources humaines dans le SSN en général :

Les structures ont besoin de cadres supérieurs statisticiens ou démographes pour la conception et la mise en place des systèmes d'information statistique. Hormis l'INSD et la DGESS/MAAH, les autres structures du SSN sont confrontées à une insuffisance prononcée de ce personnel.

e) Insuffisances de ressources matérielles

On note une insuffisance des locaux au niveau de l'INSD et de l'ensemble des structures sectorielles. Par ailleurs le matériel informatique reste aussi insuffisant ou pas toujours adapté.

Les échanges lors de la session permettront de dégager des solutions aux différentes préoccupations pour un bon suivi du PNDES.

4. OBJECTIFS DE LA SESSION

La première session ordinaire du CNS vise essentiellement les objectifs suivants :

- ✓ examiner et adopter le projet de rapport statistique national de l'année 2017;
- ✓ examiner et adopter le projet de Programme statistique national 2019 ;
- ✓ échanger sur les difficultés, puis formuler des suggestions et recommandations pour une meilleure contribution du SSN au suivi statistique du PNDES.

5. RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus de la session ordinaire sont :

- ✓ le projet de Rapport statistique national 2017 est adopté ;
- ✓ le projet de programme statistique national 2019 est adopté ;
- ✓ des suggestions et recommandations pour un bon suivi du PNDES sont dégagées ;

6. PERIODE ET LIEU DES ACTIVITES

La première session ordinaire de CNS est prévue pour se dérouler le 3 août 2018 à Ouagadougou dans la salle de réunion de la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP).

7. LES PARTICIPANTS

Cette session ordinaire verra la participation des membres du Conseil national de la statistique, de personnes ressources et des partenaires techniques et financiers du SSN.

8. ORGANISATION ET DEROULEMENT DE LA SESSION

La session se déroulera en plénière. Après les différentes communications, les discussions se focaliseront sur les questions de fond. Les observations de forme seront consignées par écrit, et seront reversés au secrétariat du CNS.

9. PROJET D'ORDRE DU JOUR

8 H - 9 H 00	Accueil des participants
9 H 00 - 9 H 15	Annonce du déroulement de la cérémonie Mot de bienvenue de Madame la Présidente du Conseil national de la statistique Examen du projet d'ordre du jour
9 H 15 – 9h 45	Présentation des projets de RSN 2017 et PSN 2019
9h45- 10h15	Examen et adoption des projets de RSN 2017 et PSN 2019
10h15-10h30	Pause-café
10h 30- 11h00	Communication et échanges sur le thème « comment améliorer les contributions du SSN au suivi statistique du PNDES ».
11h00-12h00	Échanges sur la communication
12h 00	Conclusion des travaux- Déjeuner.